

Diabète et tabac Un mariage dangereux !

Le tabagisme actif et passif augmente le risque de développer un diabète de type 2, favorise le déséquilibre glycémique et aggrave les complications du diabète. Actif, il est la première cause de mortalité chez les personnes vivant avec un diabète. Face à ce constat alarmant, et avec l'aide du groupe de travail mixte Tabagisme et Diabète de la SFD, Fédération Française des Diabétiques lance le projet « Diabète et tabagisme : un mariage dangereux » : une action de sensibilisation aux risques et d'accompagnement dans une démarche de sevrage. Cette action a été pensée de façon ciblée pour les personnes fumeuses atteintes d'un diabète.

Ce projet ambitieux est porté par la Fédération depuis plus de 5 ans, en lien avec des membres pluridisciplinaires issus de la Société Francophone du Diabète, comme le Professeur Durlach, diabétologue et tabacologue au Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Reims et Stéphanie Vannobel, infirmière tabacologue au sein du même service. Le dispositif repose également sur les expertises internes du siège de la Fédération en matière de prévention, de communication et de soutien aux associations locales.

L'objectif général est double : informer les personnes atteintes d'un diabète et fumeuses, des risques qu'elles encourent, et les accompagner concrètement vers un sevrage tabagique Durable. Pour y parvenir, le projet mise sur une stratégie en trois temps : sensibiliser, motiver et soutenir.

D'un point de vue opérationnel, le programme se déploie dans six départements pilotes à travers des ateliers en petits groupes avec l'appui des Associations Fédérées (AFD) et d'experts en tabacologie. L'AFD 51 est l'une des associations retenues pour ce projet. Chaque cycle se compose de deux ateliers et d'un appel téléphonique de suivi, espacés de plusieurs semaines, pour favoriser la prise de conscience, l'échange entre pairs et l'évaluation du chemin parcouru.

Si vous souhaitez ou connaissez des personnes souhaitant participer à cette action gratuitement, n'hésitez pas à contacter la Présidente de l'AFD 51.

Par téléphone : 09 61 39 53 33 → Vous pouvez déposer votre message afin de pouvoir vous recontacter

Par mail : afd51@wanadoo.fr

